

Le Limoilevin – n° 22 – 2 juin 2006

Bulletin de liaison de l'Association des personnes retraitées du Cégep Limoilou (APRCL)

1. L'été s'en vient... on l'annonce beau : profitez-en!

Date et heure	Activité	Info et réservation
Judi 8 juin 2006 9 h	APRCL Déjeuner causerie (réserver avant 18 h, la veille) Restaurant <i>le Casey's</i> – Place Sainte-Foy	Paul-André Dubé (418) 622-4955 Doraisdube@videotron.ca
Du jeudi au samedi 20 au 22 juillet 2006 21 h 30	Ensemble ZAC Le jazz envoûtant du quartette de Jean Watters L'Emprise – Hôtel Clarendon – Entrée libre	Jean Watters 418 641-1063 ou 593-7144 jwatters@sogetel.net
Mardi 12 septembre 2006 9 h	APRCL Déjeuner causerie (réserver avant 18 h, la veille) Restaurant <i>le Casey's</i> – Place Sainte-Foy	Paul-André Dubé 418 622-4955 Doraisdube@videotron.ca
Mercredi 13 septembre 2006 12 h	Ordre dégustatif du Petit Bruxelles Dîner mensuel (réservation requise) Restaurant Charles-Baillairgé – Hôtel Clarendon	Michel-Guy Huot 418 529-7492 coginique@videotron.ca

2. NOS PLUS RÉCENTES ACTIVITÉS

Le 25 mai dernier, 24 de nos membres (sur 26 réservations...) ont participé à la Soirée de la reconnaissance 2006 du Cégep. Toutefois, une erreur dans la transmission de l'information – votre équipe du Limoilevin vous prie humblement de l'excuser – a fait que la plupart de ces personnes se sont retrouvées au kiosque d'accueil vers 16 h 30 plutôt qu'à 18 h. Mais – comme quoi toute erreur a du bon – cela a créé un précédent qui se répétera l'an prochain, à savoir des retrouvailles entre nous juste avant l'activité officielle...!

Hier, 1^{er} juin, une douzaine de nos membres se sont fort amusés dans les cuisines du campus de Charlesbourg à couper du fromage, du jambon, des oignons, du céleri, des pommes de terre, des agrumes, à étager des lasagnes, tout en devisant abondamment comme il se doit. Par la suite, on nous a offert lasagne ou spaghetti (pour certaine...!) et salade de carottes râpées, mais nous avons continué à deviser, bien sûr. Croyez-le ou non, cela s'appelle du bénévolat.... L'opération Enfant Soleil, bénéficiaire de cette activité, supervisée par le chef Éric Jolicoeur (Techniques de gestion des services alimentaires), pourra sans doute encore compter sur notre appui enthousiaste l'an prochain. Oui! Nous avons eu un “ fun ” noir!

3. NOS PROCHAINES ACTIVITÉS

Il nous reste un dernier déjeuner causerie pour clore la saison 2005-2006. Au cas où la chaleur nous ferait défaut cet été, vous pourrez rouler vers le soleil du Mexique dans l'autobus virtuel d'Arthur... le nôtre ! ... le jeudi 8 juin prochain, à l'heure et au lieu habituels.

Par ailleurs, pourquoi ne pas nous retrouver au bar l'Emprise (enfin sans fumée...) de l'hôtel Clarendon, le vendredi 21 juillet prochain, à 21 h 30, pour entendre notre collègue saxophoniste, Jean Watters, et ses trois comparses? Si vous n'êtes malheureusement pas libre ce soir-là, vous pourrez quand même les entendre la veille ou le lendemain au même endroit. C'est une des dernières chances qu'il nous reste d'entendre du jazz dans ce lieu magnifique qui changera de vocation à l'automne, hélas!

4. CHRONIQUE “ J’AI ADORÉ! SURTOUT NE MANQUEZ PAS ÇA...!”

Devant l’affluence gargantuesque de textes à diffuser dans cette chronique (comment choisir...!), l’équipe du Limoilevin a décidé d’abdiquer et de vous proposer à la place de publier certaines de vos plus mémorables archives limoilevines.

Afin de donner le ton, le secrétaire du comité a retrouvé dans les dédales incommensurables de ses papperasses un exemple parmi tant d’autres de ces magnifiques délires dont la brasserie Le Corbusier (paix à son âme...) a été le témoin (voir annexes L-022-05-2006-06-02/A et L-022-05-2006-06-02/B).

Dans le prochain numéro, notre ami Paul Gagnon nous donnera accès à ses archives de journaux étudiants de cette époque riche en péripéties... Ça promet!!!

5. LA SAGA DE LA LOI 111... SUITE ET FIN (ESPÉRONONS-LE...)

Au moment de mettre sous presse, le congrès de la FNEEQ, qui se tient présentement, devrait entériner l’entente dont nous vous parlions dans la dernière livraison du Limoilevin. Le SEECL l’a approuvée lundi le 29 mai 2006, alors que la CSN l’avait fait antérieurement. Dès que nous aurons confirmation de la décision de la FNEEQ, nous la publierons sur notre site web : www.aprcl-limoilou.com

Compte tenu de la période des vacances et des difficultés de réalisation d’une telle opération (entre autres rejoindre des successions le cas échéant), n’attendez pas un chèque avant l’automne prochain. C’est la CSN qui émettra les chèques, mais vous pouvez communiquer vos nouvelles coordonnées, s’il y a lieu, au syndicat des profs : 418 647-4950 ou seecl@climoilou.qc.ca

6. EN BREF...

- Les campus de Québec et de Charlesbourg du Cégep seront fermés les samedis et dimanches du mois de juillet 2006, sauf si une activité spéciale est prévue. Du 15 au 30 juillet 2006, les deux campus seront complètement fermés (source : l’Afficheur, vol. 29, no 33, 29 mai 2006).
- Grâce aux bons offices de notre ami Jacques Breton, notre site a été complètement rénové et complété. Visitez-le en grand nombre.
- Deux nouveaux membres se sont ajoutés à l’effectif de l’Association : messieurs Gilbert Bédard et Yvon Gagnon. Bienvenue parmi nous! Lors de la Soirée de la reconnaissance, d’autres personnes nouvellement retraitées nous ont indiqué leur intérêt à joindre nos rangs : peut-être est-ce dû au magnifique texte lu à cette occasion par monsieur Maurice Carrier, directeur général, qui a eu la gentillesse de nous le communiquer. Vous le retrouverez joint à ce numéro... le texte, pas le DG!!!

Le comité d’information : Marc Noreau, Michel-Guy Huot, Yvon Gauthier et Yvon Hamel, qui profitent de l’occasion pour vous souhaiter le plus inoubliable des étés... dans un Québec qui respire mieux!

Nous attendons vos commentaires ou suggestions : secretaire@aprcl-limoilou.com ou 418 647-6600 + 6202.

APRCL
1300, 8^e Avenue
Québec (Québec) G1J 5L5

ANNEXE L-022-05-2006-06-02/A

Monsieur Paul SIX
Pape de l'Église catholique
Cité du Vatican
Rome

Objet : tutelle au Cégep de Limoilou

Monsieur,

En tant qu'archidiocésain de votre beau et grand archidiocèse de Québec, je porte à votre connaissance l'ignominie sans nom et proprement inqualifiable que constitue le geste bas, vil, abject et odieux de Madame Élisabeth Deux (voir annexe) qui vient de mettre notre collègue en tutelle.

Je vous demande officiellement, à défaut de procéder ainsi pour Madame Deux, d'excommunier sans délai son représentant au Québec, dûment mandaté par elle, une anglicane!! Et j'ai nommé M. Hugues Lapointe, ce suppôt de Satan, notre ennemi juré.

J'ose croire que vous donnerez suite de façon positive à cette requête.

P.S. À propos, où en êtes-vous avec le procès de canonisation de la Bienheureuse Marguerite Bourgeois?

P.P.S. Ce n'est pas la première fois que je vous écris; la dernière fois, en 1972, je vous ai posté une belle carte postale de Venise, mais vous ne m'avez pas répondu. Vous me direz que je n'avais pas écrit mon nom et mon adresse sur la carte, mais ce n'est pas une raison : quand on occupe un poste important comme le vôtre, on se doit d'être à la hauteur de la situation (et non seulement porté par la *sedia gestatoria*) et de pouvoir retracer ses correspondants convenablement.

NOTE DE L'ARCHIVISTE : pièce manuscrite au crayon feutre noir sur enveloppe brune de 29 cm sur 37 cm datant approximativement de 1975 (datation au carbone 14), écrite au recto, dans le sens de la largeur de ladite enveloppe pliée en deux (29 cm sur 18,5 cm), la première partie de la missive dans la section droite et la seconde partie (débutant par les mots " sans délai ") dans la section gauche. Cette pièce unique et rare, s'il en est, a été retrouvée et est conservée au 388, 13^e Rue, Québec, dans les archives de l'Ordre dégustatif du Petit Bruxelles.

Aucun document n'atteste que cette lettre (et son annexe) soit parvenue à son destinataire.

ANNEXE L-022-05-2006-06-02/B

Madame Élisabeth DEUX
Reine du Canada
Palais de Buckingham
Londres
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande-du-Nord

Objet : tutelle au Cégep de Limoilou

Madame,

Vous n'êtes pas sans savoir que M. Hugues Lapointe, votre lieutenant-gouverneur au Québec, vient de placer notre Collège en tutelle (cf. arrêté-en-conseil xxx, en date du xxx), ce qui signifie à toutes fins pratiques que VOUS avez décrété la tutelle sur notre institution.

Cette tutelle constitue une ingérence inadmissible dans les affaires de notre Collège.

Nous souhaitons en conséquence que vous vous présentiez sans délai devant la communauté collégiale, afin de répondre aux questions des membres de toutes les constituantes sur cette question.

Nous osons croire que vous donnerez suite de façon positive à cette requête.

Agréez, Madame, l'expression de nos sentiments cordiaux.

Un membre de la communauté collégiale du CÉGEP de Limoilou

Michel-Guy Huot

Adresser toute correspondance à :
C.P. 1400 . . .

NOTE DE L'ARCHIVISTE : pièce manuscrite au crayon feutre noir sur enveloppe brune de 29 cm sur 37 cm datant approximativement de 1975 (datation au carbone 14), écrite au verso, dans le sens de la longueur de ladite enveloppe, retrouvée et conservée au 388, 13^e Rue, Québec, dans les archives de l'Ordre dégustatif du Petit Bruxelles.

Aucun document n'atteste que cette lettre soit parvenue à sa destinataire.